



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

**RECAPITULATIF DE TOUTES LES DECISIONS TECHNIQUES ET DES
MODIFICATIONS DES STANDARDS DEPUIS LA VERSION 2014
DES STANDARDS CNJF**

Février 2016

Nous rappelons qu'à partir de 2016, la coloration au nid n'est plus acceptée pour les canaris « ailes grises » et les canaris « jaspés ». La présence de rémiges et rectrices colorées sera sanctionnée dans la rubrique catégorie. On se basera pour la pénalisation de ce défaut et pour une marge de tolérance sur les mêmes critères que pour le jugement des mélanines mosaïques.

Octobre 2016

Etablissement du nouveau standard CNJF de l'isabelle opale

Adaptation et réécriture de notre standard par rapport au standard OMJ (voir en annexe). Attention : pour 2016 commencer à indiquer aux éleveurs la direction à suivre (aller vers le dessin strié) sans pénaliser fortement les oiseaux sans dessin, mais écrire sur la feuille : « attention, à partir de 2017 il faudra un dessin strié légèrement visible ». En pièce jointe le standard CNJF nouvelle formule. En moyen la section décide aussi de pénaliser un dessin trop marqué. Le standard OMJ actuel demande des stries légères.

Etablissement du standard CNJF de l'isabelle cobalt

L'isabelle cobalt est reconnu en concours dès cette saison 2016 (décision prise en 2015). Le standard OMJ a été élaboré en 2015 et diffusé. Nous le transposons dans notre standard CNJF (voir en annexe).

Notation des canaris blancs

Pour les lipochromes blancs la note maximale attribuable en couleur est 53 points sur 55.

Décisions techniques principales venant de l'OMJ

Point 1 : Tolérance de une ou deux rémiges ou rectrices colorées chez les canaris mélanines mosaïques = pas de pénalisation pour 1 ou 2 plumes. En cas d'égalité de valeur, c'est l'oiseau avec 0 rémige ou rectrice colorée qui doit gagner. Chez les mosaïques lipochromes, pas de tolérance. On ne change rien aux exigences et critères de pénalisation.

Point 2 : pour les lipochromes jaunes à ailes blanches. il est demandé de faire circuler l'information dans tous les pays et groupes de juges. Ces oiseaux existent (avec les mêmes qualités de blancheur des ailes et queue que chez les lipos rouges ailes blanches), leur élevage doit être développé. Il faut orienter la sélection vers ce type d'oiseau qui de plus a un facteur jaune plus citron. Bien expliquer qu'un lipo jaune ailes blanche n'est pas un simple jaune non coloré au nid mais le résultat d'une voie de sélection différente.

Point 3 : l'Urucum reprend le nom de « bec rouge Urucum ».

Point 4 : Pour les opales intensifs et schimmels, il sera exigé la non coloration artificielle des rémiges et rectrices afin d'apprécier la tonalité de ces plumes et donc la pleine expression de la mutation opale. Applicable dès la saison 2017. Il y aura donc trois mutations avec exigences de rémiges et rectrices non colorées : les jaspés, les ailes grises, les opales.

Point 5 : *Noir opale. Sur proposition de la France, pour faire la distinction avec le noir mogno on demandera des stries grises foncées bleutées (au lieu de gris noir). Le fond de l'oiseau est aussi « bleuté plus clair ». Décision applicable à partir de 2017. Pour le brun opale, pas de changement pour l'instant.*

Point 6 : *Noir topaze. Sur proposition de la France, il est accepté une couleur claire (chair) pour bec, pattes et ongles. Il y a donc acceptation soit de parties cornées légèrement et uniformément mélanisées soit de parties cornées de couleur chair. C'est la même chose en noir eumo.*

Point 7 : *l'isabelle opale. Il est confirmé ce qui avait été débattu l'an dernier. L'isabelle opale devra montrer un dessin strié avec une légère tonalité gris perle.*

Point 8 : *la note de 95 doit être donnée de façon exceptionnelle (cela concerne en principe les séries où il y a beaucoup de bons oiseaux en compétition).*

Février 2017

Nouveaux standards (les mognos + le noir opale + ligne directrice pour le brun opale)

Le standard du noir opale (déjà étudié en octobre) est validé. Le standard du noir mogno est établi : des oiseaux avec des stries de tonalité gris noir (RAL 7021) sur un fond gris plomb. Le standard du brun mogno est établi. Nous trouvons essentielle la notion de contraste, l'interstrie est très claire. Les stries sont brunes grisâtres très foncées. Il est aussi rappelé que les mognos n'ont pas le dessous de la queue plus foncée que le dessus. Il est aussi précisé dans le standard que le brun mogno a les yeux noirs (pour éviter la confusion avec par exemple certains bruns eumos).

La difficulté va être de bien faire une différence nette entre l'idéal demandé à un brun mogno et l'idéal demandé à un brun opale. Il y a beaucoup d'oiseaux intermédiaires. Le standard OMJ du brun opale n'est pas changé mais la section couleurs de la CNJF décide d'alerter les éleveurs dès 2017 et donner la tendance que nous appliquerons en 2018 pour le brun opale : des stries grises brunâtres à reflet bleuté. Le texte des standards du noir opale et des mognos est en annexe.

Coloration rémiges et rectrices

Il y a maintenant trois mutations avec exigences de rémiges et rectrices non colorées : les jaspes, les ailes grises, les opales.

EN ANNEXE CI-DESSOUS TOUS LES STANDARDS NOUVEAUX OU MODIFIES (APPLICABLES A PARTIR DE MARS 2017)



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

ISABELLE OPALE

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Chez l'isabelle le facteur opale réduit fortement les mélanines. Les stries sont légères mais visibles sur tout le manteau. Les mélanines sur les rémiges et les rectrices sont plus visibles et présentent une légère tonalité gris perle. Les yeux sont identiques à l'isabelle classique. Les ongles, les pattes et le bec sont de couleur chair.

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Chez ces oiseaux, il y a une forte réduction des mélanines. Sur le manteau il y aura un léger dessin strié de tonalité gris perle. Les stries seront fines et courtes se détachant sur un fond très clair. Absence de phaéomélanine. La mélanine est plus nettement visible dans les rémiges et rectrices qui devront avoir nettement cette légère tonalité gris perle.

Le bec, les pattes et les ongles seront unicolores et clairs.

Evaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	Stries à peines visibles mais tonalité gris perle des rémiges et rectrices bien visible. Très légère présence de phaéomélanine	28 - 27
MOYEN	Note adaptée au degré d'imperfection. La note sera adaptée au degré d'apparition de la phaéomélanine dans le plumage ou de la disparition du voile gris perle bleuté sur les rémiges et rectrices ou d'une expression trop marquée du dessin strié. Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation	26 à 24
MAUVAIS	Traces évidentes de brun avec tendance au type Brun Opale ou au type Isabelle Pastel. Bec, pattes ou ongles mélanisés.	Application du système pénalisant



ISABELLE COBALT

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Le dessin de l'eumélanine est semblable à celui du type classique. Bec, pattes et ongles de couleur chair. Un effet de diffusion de l'eumélanine brune-noisette sera visible sur la totalité du manteau jusqu'à l'extrémité des plumes, typique du cobalt, réduit suite à la dilution de l'isabelle, mais bien visible spécialement dans les parties inférieures et en particulier le ventre, indépendamment de la catégorie. L'eumélanine déjà diffuse chez les autres types cobalt, tend à assumer un effet noisette. Les lipochromes seront visibles bien que voilés (l'effet est moindre suite à la dilution isabelle).

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Le dos présentera des stries d'un beige soutenu. Ces stries seront fines, bien nettes, nombreuses et courtes (dessin en lignes parallèles interrompues). Ces stries se retrouvent aussi très nettement sur les flancs, tonalité et largeur en harmonie avec le dos. Il ne doit pas y avoir de dépigmentation en bout de plumes. Les stries seront très fines chez les intensifs, un peu moins chez les schimmels et les mosaïques. Les stries se détacheront sur un fond mélanisé modifié par la mutation cobalt.

Dans l'interstrie le lipochrome est assombri par de la mélanine diffuse mélangée.

Ce fond mélanisé devra être perceptible sur l'ensemble du plumage y compris le bas-ventre des mosaïques. Les rémiges et rectrices présenteront la même dilution que les stries du corps (tonalité en harmonie) et la mélanine y sera présente sur la totalité de la plume, à l'exception du fin liseré lipochromique sur la bordure externe.

Le dessin de tête sera particulier : front légèrement éclairci, stries sur la tête des mosaïques, lignes oculaires sans mélanine, mélanine plus étalée sur la tête des intensifs et schimmels. La nuque devra être mélanisée (absence de dépigmentation).

Le bec, les pattes et les ongles sont unicolores et clairs.

Evaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	<ol style="list-style-type: none"> 1. Très bonne dilution, mais léger manque d'harmonie entre la tonalité des stries et les rémiges et rectrices. 2. Dilution un peu moins bonne en strie ou en interstrie, mais bonne harmonie entre les stries, les rémiges et les rectrices. 3. Bonne dilution et bonne forme des stries mais alignement incorrect. 4. Tonalité légèrement grisâtre des stries tout en gardant un bon dessin 	28 - 27
MOYEN	<p>Note adaptée au degré d'imperfection.</p> <p>Stries et/ou interstrie d'une tonalité trop foncée. Manque d'harmonie net dans la dilution entre différentes zones de plumage. . Manque de stries aux flancs. Mélanisation d'un flanc différente de l'autre flanc. Stries trop larges. Intersrie trop foncée ou au contraire trop éclaircie. Réduction du voile cobalt. Dessin strié confus ou trop allongé. Dessin strié trop dilué ou devenant peu visible. Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation.</p>	26 à 24
MAUVAIS	<p>Apparition d'une bavette claire ou d'un bas-ventre éclairci. Sujets envahis par le brun. Mauvaise dilution, dessin atypique : sujets tendant au type Brun cobalt ou isabelle classique. Bec, pattes ou ongles mélanisés.</p>	Application du système pénalisant



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

NOIR OPALE

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

L'oxydation est maximale, les stries sont gris foncé bleuté sur fond gris-bleuté. Le dessin est identique à celui du classique. Les pattes, le bec et les ongles sont noirs.

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

La mutation opale entraîne une modification de la répartition ainsi que de la concentration du pigment noir qui se trouvera à la face inférieure du canal médullaire des plumes, donnant un aspect gris foncé bleuté aux stries sur un fond gris légèrement bleuté. L'expression maximale de l'eumélanine modifie l'expression du pigment lipochromique : tonalité verdâtre pour les fonds jaunes, tonalité rouge sombre violacé pour les sujets à fond rouge. La mélanisation devra être « maximale », ce qui donne des stries d'une tonalité gris foncé bleuté et des interstries à reflets bleutés (l'opalescence devra rester bien visible). La mélanine occupe l'axe central des tectrices sur pratiquement toute la longueur de celles-ci donnant un dessin strié longitudinal, continu et ininterrompu depuis le haut du dos. Ces stries devront être bien alignées, bien visibles, les plus larges possible tout en contrastant avec l'interstrie. Chez les intensifs, les stries sont un peu moins larges. Il ne doit pas y avoir de dépigmentation en bout de plume. Le dessin dorsal forme des rayures parallèles continues (dessin longitudinal). Ces rayures se retrouvent aussi très nettement sur les flancs et doivent être les plus larges possible et remonter vers la poitrine, tonalité en harmonie avec le dos. Les rémiges et les rectrices auront cette mélanisation maximale et leur couleur correspondra harmonieusement avec le gris foncé bleuté des stries, une tendance bleutée devra être perceptible. Leur face supérieure ne devra pas être plus foncée que leur face inférieure. La phaeomélanine sera totalement absente du plumage.

La tête (y compris la nuque) doit apparaître bien sombre à partir du bec.

Chez les intensifs la tête sera sombre sans strie (la présence de stries atténuées sur la tête des intensifs n'est pas pénalisée).

Le dessus de la tête et la nuque seront nettement striés chez les schimmels et les mosaïques.

Le bec, les pattes et les ongles seront unicolores et noir très foncé.

Chez le noir opale, il conviendra de privilégier et valoriser l'alignement et la continuité parfaite du dessin strié.



Tableau de notation des noirs opales

Chez le noir opale, il conviendra de privilégier et valoriser l'alignement et la continuité parfaite du dessin strié.

Évaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bonne mélanisation du plumage, absence de phaéomélanine, mais léger éclaircissement du bec et des pattes 2. Légère perte de l'effet opalescent mais très bon dessin et oxydation 3. Très bon dessin mais fond légèrement trop éclairci 4. Striation avec bonne tonalité et bon alignement mais manquant un peu de largeur 5. Striation de bonnes tonalité et largeur mais légèrement mal alignée ou légèrement trop courte (dessin manquant de continuité). 	28 - 27
MOYEN	<p>Note adaptée au degré d'imperfection.</p> <p>Modification de la tonalité du dessin : stries grises trop claires ou alors tirant sur le gris noir. Présence de phaéomélanine.</p> <p>Eclaircissement de plus en plus fort du bec et des pattes. Manque de mélanine ou de stries aux flancs ou à la tête. Mélanisation d'un flanc différente de l'autre flanc. Striation de moins en moins longitudinale (dessin discontinu). Perte de netteté du dessin. Striation devenant trop fine. Interstrie pas assez mélanisée. Dessus des rémiges et rectrices nettement plus foncé que le dessous. Manque de mélanine en face ventrale. Stries trop apparentes sur la tête des intensifs.</p> <p>Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation.</p>	26 à 24
MAUVAIS	<p>Perte totale de l'effet d'opalescence. Manteau envahi par le brun. Stries brunâtres ou stries gris noir foncé. Très fort éclaircissement du bec et des pattes.</p> <p>Tendance au type Agate ou au type noir mogno.</p>	Application du système pénalisant



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

L - MUTATION "MOGNO"

Généralités

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Les canaris mognos sont caractérisés par une modification des mélanines noir et brun et par une réduction de la phaéomélanine. Il y a inversion des eumélanines noir et brune cependant avec une concentration relative sous le canal médullaire des plumes. Ainsi les mognos peuvent avoir le dessus des rémiges et des rectrices aussi foncé ou plus foncé que le dessous.

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Le mogno se caractérise par une légère réduction de la tonalité des mélanines du plumage et par une légère inversion de la disposition des eumélanines dans la plume. Par cette même action on peut avoir le dessus des rémiges et des rectrices qui est soit plus foncé que le dessous soit de tonalité équivalente au dessous. La mutation mogno n'affecte pas la tonalité du bec et des pattes qui reste comme chez le classique correspondant et n'affecte pas non plus la striation (largeur et disposition des stries similaires au classique).

Chez les mognos il y a une réduction de la phaéomélanine ce qui donne une interstrie plus claire et bien contrastée avec les stries. Les bordures des rémiges et rectrices doivent aussi bien montrer cet éclaircissement.

La mutation mogno existe dans les quatre types mélaniques (Noir, Brun, Agate, Isabelle) mais elle n'est reconnue que pour les types noir et brun. Tous les canaris mognos ont les yeux noirs.

Les Mognos peuvent se présenter en fond jaune, jaune ivoire, rouge, rouge ivoire; alors la répartition du pigment lipochromique permet de distinguer trois catégories (Intensif, Schimmel, Mosaïque).

Les caractéristiques de ces trois catégories sont celles communes à tous les canaris couleurs.

Les Mognos peuvent aussi se présenter en fond blanc (dominant ou récessif); il ne sera pas fait de différence dans l'appellation entre l'intensif, le schimmel ou le mosaïque. Le dessin mélanique strié des fonds blancs peut correspondre soit à celui d'un intensif soit à celui d'un schimmel, soit à celui d'un mosaïque. Ces trois sortes de fond blanc concourent dans la même classe. Pour les oxydés (noir mogno blanc, brun mogno blanc) on suivra les mêmes exigences que pour les fond non blanc et à égalité sur tous les critères on préférera l'oiseau ayant les stries les plus larges.

En savoir plus sur les mognos

Apparition, de la mutation : au Brésil dans les années 90 dans une souche d'opales

Formulation génétique :

Hérédité : récessive libre. Pour certains la mutation mogno n'est qu'une évolution de l'opale, pour d'autres c'est une mutation qui est allèle de l'opale.

Pour avoir :

la classification à jour

la liste actualisée des juges CNJF

les modèles de fiche de jugement UOF/CNJF

Aller sur cnjf.org ou sur ornithologies.fr



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

NOIR MOGNO

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Le facteur mogno dans ces oiseaux réduit la phaéomélanine et modifie l'eumélanine noire mais n'a pas d'action sur la couleur du bec, des pattes et ongles qui doivent être fortement mélanisés. Les caractéristiques décrites dans les généralités donnent pour le noir mogno une couleur générale et un dessin de couleur plomb très foncé sans reflets bleutés. Dessin et distribution mélanique similaire au classique avec une tonalité gris noir très foncée. Absence de phaéomélanine visible. Couleur générale de l'oiseau (enveloppement) : gris plomb. Tête de couleur foncé avec dessin strié évident. Bec, pattes et ongles fortement oxydés.

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Le mogno se caractérise par une légère réduction de la tonalité des mélanines du plumage et par une légère inversion de la disposition des eumélanines dans la plume. Par cette même action on peut avoir le dessus des rémiges et des rectrices qui est soit plus foncé que le dessous soit de tonalité équivalente au dessous. La mutation mogno n'affecte pas la tonalité du bec et des pattes qui reste comme chez le classique correspondant et n'affecte pas non plus la striation (largeur et disposition des stries similaires au classique). Les yeux restent noirs.

Le noir mogno aura un dessin strié de tonalité gris noir (RAL 7021) sur un fond gris plomb. Il ne devra pas y avoir de reflets bleutés, simplement une légère opalescence doit rester visible pour identifier l'action de la mutation mogno sur la répartition de l'eumélanine (légère inversion dans la plume).

L'expression maximale de l'eumélanine modifie l'expression du pigment lipochromique : tonalité verdâtre pour les fonds jaunes, tonalité rouge sombre violacé pour les sujets à fond rouge. La mélanine occupe l'axe central des tectrices sur pratiquement toute la longueur de celles-ci donnant un dessin strié longitudinal, continu et ininterrompu depuis le haut du dos. Ces stries devront être bien alignées, bien visibles, les plus larges possible tout en contrastant avec l'interstrie. Chez les intensifs, les stries sont un peu moins larges. Il ne doit pas y avoir de dépigmentation en bout de plume. Le dessin dorsal forme des rayures parallèles continues (dessin longitudinal). Ces rayures se retrouvent aussi très nettement sur les flancs et doivent être les plus larges possible et remonter vers la poitrine, tonalité en harmonie avec le dos. Les rémiges et les rectrices auront cette mélanisation maximale et leur couleur correspondra harmonieusement avec le gris noir des stries. Leur face inférieure ne devra pas être plus foncée que leur face supérieure. La phaéomélanine sera totalement absente du plumage. Le dessin strié doit être bien contrasté. Les bordures des rémiges et des rectrices doivent être claires et bien visibles.

La tête (y compris la nuque) doit apparaître bien sombre à partir du bec.

Chez les intensifs la tête sera sombre sans strie (la présence de stries atténuées sur la tête des intensifs n'est pas pénalisée).

Le dessus de la tête et la nuque seront nettement striés chez les schimmels et les mosaïques.

Le bec, les pattes et les ongles seront unicolores et noir très foncé.

Chez le noir mogno, il conviendra de privilégier et valoriser l'alignement et la continuité parfaite du dessin strié.



Tableau de notation des noirs mognos

Chez le noir mogno, il conviendra de privilégier et valoriser l'alignement et la continuité parfaite du dessin strié.

Evaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	<p>6. Bonne mélanisation du plumage, absence de phaéomélanine, mais léger éclaircissement du bec et des pattes</p> <p>7. Très bon dessin mais fond légèrement trop éclairci</p> <p>8. Striation avec bonne tonalité et bon alignement mais manquant un peu de largeur</p> <p>9. Striation de bonnes tonalité et largeur mais légèrement mal alignée ou légèrement trop courte (dessin manquant de continuité).</p> <p>10. Bon dessin et bonne oxydation mais stries légèrement éclaircies.</p>	28 - 27
MOYEN	<p>Note adaptée au degré d'imperfection.</p> <p>Modification de la tonalité du dessin : stries grises trop claires ou avec des reflets bleutés. Présence de phaéomélanine. Bordures des rémiges et des rectrices pas assez visibles. Eclaircissement de plus en plus fort du bec et des pattes. Manque de mélanine ou de stries aux flancs ou à la tête. Mélanisation d'un flanc différente de l'autre flanc. Striation de moins en moins longitudinale (dessin discontinu). Perte de netteté du dessin. Striation devenant trop fine. Interstrie pas assez mélanisée. Manque de mélanine en face ventrale. Stries trop apparentes sur la tête des intensifs. Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation.</p>	26 à 24
MAUVAIS	<p>Perte totale du contraste du dessin strié. Manteau envahi par le brun. Stries brunâtres ou stries gris bleutées. Très fort éclaircissement du bec et des pattes. Dessous des rémiges et rectrices nettement plus foncé que le dessus.</p> <p>Tendance au type Agate ou au type noir opale ou agate opale.</p>	Application du système pénalisant



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

BRUN MOGNO

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Le facteur mogno dans ces oiseaux réduit la phaéomélanine et modifie l'eumélanine brune, une partie de l'eumélanine brune se dépose dans la partie inférieure du canal médullaire des rémiges et rectrices. Les caractéristiques décrites dans les généralités donnent pour le brun mogno une couleur générale et un dessin de couleur brun gris foncé sans reflets bleutés. Dessin et distribution mélanique similaire au classique avec une tonalité brun gris très foncée. Absence de phaéomélanine visible. Couleur générale de l'oiseau (enveloppement) : brun gris sans bleuté. Tête avec forte expression mélanique.

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Le mogno se caractérise par une légère réduction de la tonalité des mélanines du plumage et par une légère inversion de la disposition des eumélanines dans la plume. Par cette même action on peut avoir le dessus des rémiges et des rectrices qui est soit plus foncé que le dessous soit de tonalité équivalente au dessous. La mutation mogno n'affecte pas la striation (largeur et disposition des stries similaires au classique). Les yeux restent noirs.

La mélanisation devra être « maximale », ce qui donne des stries eumélaniques brunes grisâtres très foncées se détachant sur un fond brunâtre nettement plus clair. Une légère opalescence doit rester visible. La mélanine occupe l'axe central des tectrices sur pratiquement toute la longueur de celles-ci donnant un dessin strié longitudinal, continu et ininterrompu depuis le haut du dos. Ces stries devront être bien alignées, bien visibles, les plus larges possible tout en contrastant avec l'interstrie. Chez les intensifs, les stries sont un peu moins larges. Il ne doit pas y avoir de dépigmentation en bout de plume. Le dessin dorsal forme des rayures parallèles continues (dessin longitudinal). Ces rayures se retrouvent aussi très nettement sur les flancs et doivent être les plus larges possible et remonter vers la poitrine, tonalité en harmonie avec le dos. Les rémiges et les rectrices auront cette mélanisation maximale et leur couleur correspondra harmonieusement avec le brun grisâtre foncé des stries. Leur face inférieure ne devra pas être plus foncée que leur face supérieure.

Le dessin strié doit être bien contrasté. Les bordures des rémiges et des rectrices doivent être claires et bien visibles.

La tête (y compris la nuque) doit apparaître bien sombre à partir du bec.

Chez les intensifs la tête sera sombre sans strie (la présence de stries atténuées sur la tête des intensifs n'est pas pénalisée). Le dessus de la tête et la nuque seront nettement striés chez les schimmels et les mosaïques.

Le bec, les pattes et les ongles seront unicolores de couleur légèrement brunâtre.

Chez le brun mogno, il conviendra de privilégier et valoriser l'alignement et la continuité parfaite du dessin strié.



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

Tableau de notation des bruns mognos

Evaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	<ol style="list-style-type: none"> 1. Striation avec bonne tonalité et bon alignement mais manquant un peu de largeur 2. Striation de bonnes tonalité et largeur mais légèrement mal alignée ou légèrement trop courte (dessin manquant de continuité). 3. Bon dessin mais stries très légèrement éclaircies 	28 - 27
MOYEN	<p>Note adaptée au degré d'imperfection.</p> <p>Modification de la tonalité du dessin : stries beiges ou grises bleutées, stries brunes rousses avec perte totale de l'opalescence. Présence de phaéomélanine. Bordures des rémiges et des rectrices pas assez visibles. Manque de mélanisation des flancs ou de la tête. Mélanisation d'un flanc différente de l'autre flanc. Striation de moins en moins longitudinale (dessin discontinu). Perte de netteté du dessin. Striation devenant trop fine. Dessin très insuffisant ne laissant voir que la mélanine étalée. Manque de mélanine en face ventrale. Pattes très claires. Stries trop apparentes sur la tête des intensifs. Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation.</p>	26 à 24
MAUVAIS	<p>Eclaircissement trop important, tendance au type Brun Opale ou Isabelle classique..</p> <p>Présence excessive de phaéomélanine.</p> <p>Reflets bleuâtres nettement visibles.</p> <p>Dessous des rémiges et rectrices nettement plus foncé que le dessus.</p>	Application du système pénalisant